

Adhésion mutuelle entreprise

Par MAREVA2, le 22/02/2024 à 13:44

Bonjour J'étais dans une pme depuis plus de 10 ans nous avions une mutuelle entreprise très intéressante seulement en avril 2022 nous avons été racheté par un groupe et jusqu'au 1er janvier 2024 nous étions sur notre ancienne mutuelle du coup à la fusion ils nous ont proposé leur mutuelle qui est moins intéressante du coup je me suis mise sur la mutuelle de la probtp qui est bien mieux au niveau du remboursement seulement aujourd'hui je reçois un courrier me disant qu'il faut une attestaion de l'employeur de mon mari pour dire que la mutuelle de mon mari est obligatoire j'ai juste une attestation de son employeur qui dit que je fais suis prise en compte sur sa mutuelle est ce valable merci de votre retour

cdt

Par miyako, le 25/02/2024 à 13:56

Bonjour,

Cette attestation devrait suffire;

Cordialement